



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS
DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX
- ÉRAIFT -**

Centre de Catégorie II sous les auspices de l'UNESCO

Appel à candidatures pour le recrutement de deux Master dans le cadre de la mise en œuvre du projet « EVASE_RBL » financé par le CIFOR-ICRAF

Titre du projet : Evaluation de la Valeur des Services Ecosystémiques de la Réserve de Biosphère de Luki (RB-L) « EVASE_RBL »

1. Contexte et justification

Cet appel à candidatures s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet "Evaluation de la Valeur des Services Ecosystémiques (SE) de la Réserve de Biosphère de Luki (RB-L) » exécuté par l'Ecole Régionale postuniversitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT).

Ce projet - dont l'objectif global est de fournir une évaluation pratique des SE fournis par la réserve de biosphère de Luki (RB-L) située dans la province du Kongo central (RD Congo), s'inscrit dans le programme de soutien à la recherche appliquée en écologie et sciences sociales (RESSAC) que mettent en place le Centre de Recherche Forestière Internationale (CIFOR) et le Centre International de Recherche en Agroforesterie (ICRAF) durant la période de 2022 à 2025 ; lequel programme vise à renforcer l'impact de la recherche sur la gestion rationnelle et durable des écosystèmes forestiers en Afrique centrale.

Le présent appel lancé par l'ERAIFT dans le cadre de ce projet a pour objet de recruter deux Master qui devront appuyer le Post-Doc en charge de l'implémentation des activités de recherche au sein de la RB-Luki – cet appui aux activités de recherche menées par le Post-Doc étant prévues pour une durée initiale de 6 mois.

2. Parties prenantes du projet

2.1. ERAIFT

Cette École Régionale créée le 10 avril 1999, est fondée autour du projet sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO (programme MAB) qui vise un développement humain durable en harmonie avec l'environnement. Depuis 2021, l'ERAIFT jouit du statut de Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO¹ et contribue depuis sa création au renforcement des capacités des cadres et décideurs originaires de 22 pays francophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne et de la région de l'Océan indien en matière de gestion des aires protégées, ainsi qu'en aménagement durable des forêts et territoires tropicaux (environ 300 Masters, 21 docteurs et plus d'un millier de cadres des secteurs publics et privé formés dans le domaine « forêt-environnement »).

Sa gouvernance est internationale et repose sur les organes suivants : (1) la *Conférence des Etats membres*, (2) le *Conseil d'Administration*, (3) le *Conseil Académique et à la Recherche (CAR)* et (4) la

¹ Les centres et instituts de catégorie 2 contribuent à l'exécution du programme de l'UNESCO par le renforcement des capacités, l'échange d'informations dans une discipline particulière, la recherche théorique et expérimentale, et la formation avancée dans des domaines de compétence spécifiques. Ils sont sous l'égide de l'UNESCO, mais ne font pas partie de l'Organisation sur le plan juridique ; ils sont régis par leurs propres règles officiellement approuvées par la Conférence générale. Ces centres et instituts forment un vaste réseau de centres associés dans les domaines de l'eau, des énergies renouvelables, de la politique scientifique, de la biotechnologie, des géosciences, des sciences fondamentales et de la télédétection.



Direction qui confèrent à l'École une gouvernance indépendante assurant une viabilité institutionnelle. Par ailleurs, en vue de son fonctionnement harmonieux, plusieurs accords de collaboration ont été conclus au niveau national, régional et international avec divers partenaires techniques et financiers. Des informations complémentaires sur l'ERAIFT sont disponibles sur son site web : www.eraift-rdc.org

2.2. Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège)

Le projet « EVASE_RBL » sera mis en œuvre avec la collaboration du Laboratoire d'Economie et de Développement Rural de Gembloux Agro-Bio Tech de l'Université de Liège (ULiège, Belgique). La Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech est une faculté reconnue internationalement pour la qualité de son enseignement et de sa recherche. Quatre masters bioingénieur sont proposés aux étudiants leur permettant ainsi de se spécialiser dans des domaines clés des sciences du vivant : les sciences et technologies de l'environnement, la gestion des forêts et des espaces naturels, les sciences agronomiques, la chimie et les biotechnologies. Ces spécialisations préparent les étudiants à gérer la transition technologique, à utiliser les biotechnologies, les agromatériaux et les biocarburants, à gérer les ressources naturelles, à épurer, dépolluer, à mettre au point de nouveaux médicaments et de nouvelles formes d'aliments, etc.

Gembloux Agro-Bio Tech organise également, en collaboration avec d'autres facultés de l'Université de Liège et institutions partenaires, une formation complète d'architecte paysagiste, un master en agroécologie, un master en management de l'innovation et de la conception des aliments et un master de spécialisation en production intégrée et préservation des ressources naturelles en milieu urbain et péri-urbain. La place privilégiée de Gembloux Agro-Bio Tech au croisement de la recherche et du développement, au cœur des questions d'intérêt international et sociétal, la désigne comme un acteur incontournable du développement durable. Des informations complémentaires sont disponibles sur https://www.gembloux.uliege.be/cms/c_4183852/fr/gembloux-mission

2.3. Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques (INERA)

L'INERA créé en 1933, par l'Arrêté royal du 22 décembre 1933 (en remplacement de la Régie des Plantations de la Colonie – REPCO, créée en 1926), jouit du statut d'Etablissement Public à caractère scientifique et technologique, régi par la loi N° 08/009 du 07 Juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux Etablissements Publics et rattaché au Ministère de la Recherche Scientifique et Technologie. Son statut est fixé par le Décret n° 09/46 du 03/12/2009. L'INERA a pour mission de promouvoir le développement scientifique de l'agriculture en RDC (<https://inera-rdc.cd>). A ce titre, il est chargé notamment :

- D'assurer la programmation, la coordination et le suivi de toutes les activités de recherche agronomique en RDC ainsi que l'évaluation des résultats issus de ces recherches,
- D'effectuer toutes les études, recherches et expérimentations agricoles appliquées,
- De mettre en place et de fournir des moyens propres à assurer la formation des chercheurs qualifiés,
- De renseigner le gouvernement, les organismes publics et non gouvernementaux et toute autre personne intéressée par l'agriculture, sur l'impact de la recherche agronomique sur la production agricole,
- D'élaborer et de mettre en œuvre des accords avec des organismes nationaux et étrangers de recherche agronomique.



3. Profil des candidats Master et éléments du dossier

Le(la) candidat.e à la bourse complémentaire de recherche de terrain devra remplir les conditions (et présenter les documents) suivant(e)s :

- Être originaire d'un des pays d'Afrique subsaharienne,
- Être détenteur d'un diplôme de Master (Bac + 7) ou être étudiant boursier (Bac + 5) dans les domaines suivants : sciences naturelles ou environnementales, gestion des ressources naturelles, sciences agronomiques, sciences économiques ou sociales (en mettant l'accent sur l'agriculture, la foresterie ou l'environnement ou dans des domaines connexes), et démontrer d'une expérience significative de recherche sur terrain,
- Rédiger une lettre de motivation en français (2 pages max) en mettant en évidence ses principales motivations à participer à ce projet,
- Rédiger un résumé de son **CV** reprenant essentiellement : le cursus académique (**diplômes** à l'appui), son expérience professionnelle, les **contacts** de 3 personnes de **référence**, et les diverses **attestations** habituellement demandées (naissance, aptitude physique, nationalité, bonne vie et mœurs ou équivalentes),
- Rédiger un **protocole de recherche**, selon une approche systémique (càd une approche multidisciplinaire, intersectorielle, participative, globale et intégrée) ; et suivant une logique scientifique (objectifs et questions de recherche clairement définies, revue critique de la documentation scientifique),
- Présenter un planning cohérent d'activités sur 6 mois et les résultats attendus,
- Avoir une bonne maîtrise du français; la connaissance de l'anglais et d'une langue locale (lingala, kikongo) étant un atout ;
- Démontrer ses aptitudes en insertion sociale au sein des communautés locales sur le terrain et ses capacités pour assurer les facilités administratives et logistiques dans un environnement du type forestier ;
- Avoir de bonnes aptitudes en communication et un sens élevé d'organisation, d'autonomie, du respect des délais ;
- Bonne connaissance des logiciels d'analyse statistique pertinents et d'autres outils de cartographie et d'enquête ;
- Capacité de rédiger des rapports scientifiques et financiers suivant des normes de référence,
- Accepter de vivre à la maison d'hôtes de l'ERAIFT ou à la station de recherche de Luki (Kongo central).

4. Activités de recherche et tâches des étudiants en Master

4.1. Activités de recherche

Afin de mettre en évidence les atouts précieux de la RB-L et d'améliorer les perspectives de financement de sa gestion à l'avenir (notamment dans le cadre du MAB-UNESCO pour les besoins des communautés locales), les principales activités de recherche du master seront en appui au chercheur Post-Doc dont la mission porte sur les quatre aspects suivants:

- Inventorier (identifier, quantifier et géolocaliser) les SE offerts par la RB-L et mettre en évidence les SE perçus comme ayant une grande valeur (économique, sociale, culturelle) pour les communautés locales, ainsi que les impacts induits pour la conservation de la réserve ;
- Evaluer le cadre de gestion locale et la structure actuelle de la chaîne de valeur des SE de grande valeur pour les populations (sélection de 3 à 4 SE principaux);
- Proposer un modèle de gouvernance des services écosystémiques pour la RB-L;
- Formuler des recommandations et des conseils pertinents sur l'engagement des parties prenantes et les politiques à l'intention des gestionnaires et des décideurs sur l'évaluation des



services écosystémiques, les mécanismes de récompense et les possibilités et les limites de l'évaluation socio-environnementale économique dans la conservation de la RB-L.

4.2. Tâches

- Participer aux activités de recherche définies dans le document de projet et implémentées par le Post-Doc,
- Appuyer le suivi opérationnel de la bonne mise en œuvre des activités de recherche sous la supervision du Post-Doc;
- Faciliter et coopérer à un suivi étroit sous la supervision des responsables scientifiques du projet ;
- Assurer et garantir la qualité des données à recueillir dans la RB Luki ;
- Collecter les données sur terrain (RB-L) en tenant compte des communautés marginalisées, des aspects genre et des questions de droits humains ;
- Traiter et analyser qualitativement et quantitativement les données recueillies ;
- Participer à la rédaction des rapports techniques à destination de l'équipe de gestion du projet.
- Collaborer à toutes autres tâches demandées en rapport avec le projet sous la supervision des responsables scientifiques et techniques du projet.
- Rédiger et publier au moins un article scientifique pour la valorisation des données récoltées.

5. Livrables attendus

- Rapports techniques trimestriels à destination de l'équipe de gestion du projet,
- Rapports mensuels d'activités réalisées dans le cadre des activités du projet,
- Rapports financiers des fonds justifiables mis à sa disposition.
- Publication d'au moins 1 article dans une revue scientifique internationale.

6. Montants de référence à propos de la bourse de recherche terrain

Le montant prévisionnel de la bourse complémentaire se présente globalement comme suit :

#	Rubriques	Unité	Nbre Unité	CU (€)	CT (€)	Notes
1	Coût de voyage (Kinshasa-RB Luki)	voyage A/R	4	30	120	Billet et frais accessoires de voyage de recherche scientifique à la RB Luki
2	Hébergement sur le terrain, indemnités journalières	nuitées	16	10	160	Nuitées réparties sur 6 mois pour les séjours à la RB Luki
3	Allocation mensuelle fixe de subsistance	mois	6	150	900	Frais de séjour durant toute la période de recherche, et autres charges personnelles
5	Frais divers de recherche sur terrain (communication, internet)	provision	1	150	150	A verser au bénéficiaire mais à justifier selon les dépenses y compris les frais de logement et restauration lors des missions de recherche, internet et communication
5	Assurance maladie en RDC	mois	6	50	300	Facture Mutuelle de Santé en RDC
6	Frais de publication scientifique	publication	1	500	500	Revue scientifique internationale crédible
	Total				2130	

Chaque dépense, dans le cadre de ce projet devra au préalable être validée par l'administration de l'ERAIFT, puis justifiée par des pièces comptables originales conformes aux procédures de l'ERAIFT, du CIFOR et de l'UE.



7. Transmission du dossier et date butoir

Le dossier compressé sera transmis par courriel, de préférence sous forme d'un lien, uniquement aux adresses suivantes :

- Destinataire : **Baudouin MICHEL**, Directeur de l'ERAIFT et Président du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) à l'adresse suivante : info@eraift-rdc.org ; avec copies à **Hervé MISHIDI** : h.mishidi@eraift-rdc.org et à **Papy NSEVOLO** : p.nsevolo@eraift-rdc.org
- Objet : **Candidature à une bourse pour Master en appui au projet « ERAIFT_CIFOR : EVASE_RBL ».**
- Taille maximale du fichier : **10 Mo**
- Echéance pour le dépôt du dossier : **Lundi 01/07/2024 à 12 heures (Kinshasa Time).**

Seuls les dossiers complets et transmis dans le délai seront examinés par une équipe mixte des évaluateurs constituée des membres du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) de l'ERAIFT, de l'ULiège, et de l'INERA, sous la présidence du Directeur de l'ERAIFT et Président du CAR. Enfin, deux candidats seront retenues et notifiés. A compétences égales, les candidatures féminines seront privilégiées.

Fait à Kinshasa, le 08/06/2024

Le Directeur de l'ERAIFT

Baudouin MICHEL